

COMPTE-RENDU N°04 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 **AVRIL 2021**

L'an deux mille vingt-et-un, le 12 Avril à 17h30.

Le Conseil communautaire dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à huis clos, au foyer municipal de Montpon, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul LOTTERIE, Président.

Date de convocation le 02 Avril 2021.

ETAIENT PRESENTS: MM. M.Mme /G.PIEDFERT.L.VERGNAUD.S. COUSTILLAS (Arrivé à 17h35).M-PILET.M.COUSTILLAS.S.QUIVIGER.J-P.LOTTERIE.R.ROUILLER.S-GOULARD-MASSE.V.LECONTE.N-JAVERZACMARIGHETTO.G-AUXERRE.RIGOULET.M-VERT.F-SALAT.L-LAGOUBIE.J-BONNEFOND.DUHARD.G-ELIZABETH.B-CABIROL.V-CAMPANERUTTO. J.JALARIN.

VOTE PAR PROCURATION: MM. M.Mme/ J.GAMBRO Procuration à J-JALARIN. C.POUPARD Procuration à L.VERGNAUD- G.HAERRIG Procuration à N-JAVERZAC MARIGHETTO. A.WILLIAMS Procuration à R.ROUILLER.J-LROUSSEAU Procuration à J-BONNEFOND.DUHARD. F-PARROT Procuration à G.ELIZABETH. D-LECONTE Procuration à V-CAMPANERUTTO.

ETAIENT EXCUSES /ABSENTS : MM./J.GAMBRO.C-POUPARD.J-C.CHAUSSADE. G.HAERRIG A.WILLIAMS. J-LROUSSEAU.F-PARROT. D-.LECONTE.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Geneviève AUXERRE-RIGOULET

Nombre des membres :

- En exercice: 28

- Présents :19

- Votants: 27

-Désignation de Mme Geneviève Auxerre-Rigoulet comme secrétaire de séance.

-Approbation par le conseil communautaire du Compte-rendu du Conseil communautaire du 15 Mars 2021.

-Approbation par le conseil communautaire du Compte-rendu du Conseil communautaire du 24 Mars 2021.

Observations :

M. Salat indique ne pas avoir reçu dans les temps les documents budgétaires via Wetransfer et demande de penser à un autre système d'envoi.

M. Elizabeth : On s'achemine vers un compte financier unique

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES 2020

- COMPTE DE GESTION 2020 DU BUDGET PRINCIPAL

Le conseil communautaire,

-après s'être fait présenter le budget unique de **l'exercice 2020** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

-après s'être assuré que le receveur a repris dans ces écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans ces écritures,

-statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du **01/01/2020 au 31/12/2020**, y compris la journée complémentaire ;

-statuant sur l'exécution du budget de **l'exercice 2020** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes,

-statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

DECLARE que le compte de gestion dressé, pour **l'exercice 2020**, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

- COMPTE DE GESTION 2020 DU BUDGET ANNEXE DU CENTRE DE LOISIRS DE
MONTPON

Le conseil communautaire,

-après s'être fait présenter le budget unique de **l'exercice 2020** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

-après s'être assuré que le receveur a repris dans ces écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de

paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans ces écritures,

-statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du **01/01/2020 au 31/12/2020**, y compris la journée complémentaire ;

-statuant sur l'exécution du budget de **l'exercice 2020** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes,

-statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

DECLARE que le compte de gestion dressé, pour **l'exercice 2020**, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

- **COMPTE DE GESTION 2020 DU BUDGET ANNEXE DU CENTRE DE LOISIRS DE MOULIN NEUF**

Le conseil communautaire,

-après s'être fait présenter le budget unique de **l'exercice 2020** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

-après s'être assuré que le receveur a repris dans ces écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans ces écritures,

-statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du **01/01/2020 au 31/12/2020**, y compris la journée complémentaire ;

-statuant sur l'exécution du budget de **l'exercice 2020** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes,

-statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

DECLARE que le compte de gestion dressé, pour **l'exercice 2020**, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.